



SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le 5 mai 2010, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CE-2010-0908 Prise d'acte du plan d'action du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou - A1GT2010-023

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du plan d'action du plan directeur du quartier Saint-Roch, dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

(Signé) Richard Côté
 Vice-président

(Signé) Sylvain Ouellet
 Greffier

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, tenue le lundi 12 avril 2010, à 19h00, à la salle 620, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.

CA1-2010-0097 Adoption du plan d'action du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou. - A1GT2010-023

Sur la proposition de madame la conseillère Chantal Gilbert, appuyée par madame la conseillère Geneviève Hamelin, il est résolu d'adopter le plan d'action du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Suzanne Verreault
Présidente de
l'Arrondissement

(Signé) Jacques Vallée
Secrétaire et assistant-
greffier d'arrondissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Jacques Vallée
Secrétaire et assistant-greffier d'arrondissement
Ville de Québec



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : A1GT2010-023 Date : 08 Février 2010
Unité administrative responsable	Arrondissement de La Cité-Limoilou
Instance décisionnelle	Conseil d'arrondissement et comité exécutif Date cible : 22 Mars 2010
Projet	
Objet	Adoption du plan d'action du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.
Code(s) de classification	17-157--12-3
EXPOSÉ DE LA SITUATION	
<p>Le plan directeur de quartier est un outil de planification, de gestion et de développement local inscrit aux plans et politiques de la Ville, en concordance avec le plan stratégique, le plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) et le programme triennal d'immobilisations. La démarche participative retenue pour son élaboration favorise l'implication de la population, des gens d'affaires et des organismes dans la prise en charge de leur milieu. Chacune des étapes de réalisation est soumise à la consultation publique. Le conseil de quartier est l'instance retenue pour le faire. Il comporte deux étapes distinctes, soit l'élaboration d'orientations et d'objectifs en regard du constat établi et des enjeux et l'adoption d'un plan d'action des interventions municipales à réaliser. Un budget de 450 000 \$ au total a été identifié pour son élaboration (50 000 \$) et sa mise en oeuvre (400 000 \$).</p> <p>La démarche, amorcée par un sondage du milieu en 2006, a été interrompue à plusieurs reprises. Les orientations et les objectifs ont été adoptés par le Conseil de Ville en février 2008. Suite à cette décision, le plan d'action des interventions municipales a été soumis en consultation publique (octobre 2008) et a fait l'objet d'une validation de la part de chacun des services municipaux impliqués et fait l'objet du présent sommaire pour adoption au conseil d'arrondissement le 28 septembre 2009. Des ajustements et des éclaircissements demandés par les autorités avec l'adoption du PTI 20100-2012 et du plan d'action de Québec Horizon Culture nous ont amenés à actualiser le plan d'action et à reprendre son adoption afin de pouvoir en tenir compte.</p>	
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)	
<p>A1-2009-0253 (28 septembre 2009) - Adoption du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité - A1GT2009-034;</p> <p>CV-2008-0163 (18 février 2008), CE 2008-0244 (13 février 2008) et A1 2008-011 (28 janvier 2008)- Adoption des orientations et des objectifs du plan directeur de quartier Saint-Roch -Arrondissement de La Cité - A1GT2007-096;</p> <p>CV-2005-1242 (6 octobre 2005) - Adoption du règlement sur l'élaboration du plan directeur du quartier Saint-Roch, affectation d'un montant de 50 000 \$ pour assurer l'amorce de ce plan et CV-2005-1218 (3 octobre 2005) - Confier la gestion du budget du plan directeur Saint-Roch à la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement de La Cité - A1GT2005-009.</p>	
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES	
<p>Les orientations et objectifs du plan directeur adoptés par les autorités sont listés à l'annexe 1. Les grands enjeux retenus lors du processus de concertation et qui ont alimenté les discussions avec le milieu sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la cohabitation des fonctions et des clientèles; - le logement social; - l'accessibilité universelle; - la qualité du cadre bâti; - l'équilibre commercial dans l'offre et la demande ainsi que la nature de la gamme de produits; - la rétention des entreprises du CNNTQ; - le stationnement / la circulation; - la dimension culturelle et artistique; - une infrastructure de loisirs multifonctionnelle; - l'environnement. <p>Et se traduisent par l'énoncé suivant qui a été produit par le conseil de quartier au tout début de la démarche</p>	



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : A1GT2010-023 Date : 08 Février 2010
Unité administrative responsable	Arrondissement de La Cité-Limoilou
Instance décisionnelle	Conseil d'arrondissement et comité exécutif Date cible : 22 Mars 2010
Projet	
Objet	Adoption du plan d'action du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

du plan directeur et qui a joué le rôle de guide dans l'élaboration des orientations, objectifs et actions : « Le quartier a fait l'objet d'un important processus de revitalisation depuis une dizaine d'années : construction et rénovation de bâtiments, réaménagements d'artères, aménagement de parcs et places publiques, développement et consolidation des vocations culturelle, éducative, commerciale, lieu des nouvelles technologies. Ce processus, dont la mise en oeuvre n'est pas encore achevée, permet à Saint-Roch d'actualiser son rôle de quartier urbain habité du centre-ville de Québec. S'appuyant sur ces atouts, Saint-Roch se définit comme un quartier dynamique, propice à la diversité à tous points de vue et unique où, à la fois, on peut vivre, apprendre, créer, travailler et se divertir. Pôle culturel et artistique de premier plan, présentant une grande diversité économique, riche d'une vie communautaire abondante, Saint-Roch est un lieu d'accueil par excellence qui, quotidiennement, tire avantage et force de la rencontre des différentes cultures et populations. C'est dans cette perspective, s'appuyant sur l'initiative, la participation citoyenne ainsi que sur la Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch, que la convergence entre le développement social, économique et environnemental constitue un enjeu majeur afin d'assurer la qualité de vie du quartier ».

Le plan d'action des interventions municipales retenues et proposées par l'administration municipale (annexe 2) contient 83 actions réparties selon les catégories suivantes : 42 projets, 27 actions liées aux politiques et programmes, 13 études et 3 au cadre réglementaire. De ce nombre, 7 actions requièrent l'utilisation du budget spécifique du plan directeur de quartier (annexe 2A). Les autres actions étant déjà inscrites au PTI, dans les budgets d'opération où relèvent encore d'une autre instance.

Plusieurs interventions discutées dans le cadre de l'élaboration du plan directeur font déjà partie des mandats et actions de la Ville. Il apparaît donc important d'assurer une meilleure diffusion de l'information sur les services et programmes de la Ville. Les délais occasionnés en 2008 pour l'adoption du plan d'action et la nécessité d'interventions immédiates de la Ville ont eu comme conséquence, l'amorce de plusieurs actions inscrites au plan d'action qui peuvent être réalisées depuis, mais ont été conservées au présent plan d'action.

À partir des recommandations formulées par le milieu, dont le conseil de quartier lors des consultations publiques et les recommandations formulées par les services municipaux, la Division de la gestion du territoire propose l'adoption du plan d'action joint à l'annexe 2. Ce plan d'action vise notamment une plus grande efficacité des interventions municipales dans Saint-Roch, une meilleure collaboration entre les services pour réaliser les actions et à répondre davantage aux besoins du milieu (résidents, commerçants, organismes et les institutions).

Le Conseil de quartier Saint-Roch a proposé plus de 129 actions, dont 10 prioritaires (annexe 3). La grande majorité des actions proposées par le milieu ont été retenues par les services municipaux impliqués. Certaines ont été fusionnées pour n'en former qu'une seule, quelques-unes n'ont pu être retenues, ne cadrant pas avec les orientations municipales ou relevant d'une autre instance que la Ville. L'ensemble des actions prioritaires a été intégré au plan d'action, quelquefois reformulé. La liste complète des actions se retrouve à l'annexe 2, elles ont été regroupées de la façon suivante :

A. Les actions avec budget du plan directeur de quartier (annexe 2A)

Nous comptons 7 actions dans cette catégorie dont 3 ont été identifiées prioritaires par le milieu (Stratégie pour faciliter les liens entre les milieux d'affaires et communautaires, évaluer la possibilité de rues partagées, élaborer une stratégie de requalification des terrains vacants). Le budget alloué pour réaliser l'ensemble de ces actions est de 400 000 \$. Ce sont les actions nouvelles, identifiées lors de l'élaboration du plan directeur de quartier. La Ville de Québec a beaucoup investi dans le quartier Saint-Roch afin de revitaliser celui-ci, de restaurer le cadre bâti, d'aménager des rues et des places publiques. L'élaboration du plan directeur de quartier a permis de faire ressortir certains aspects qu'il reste à améliorer, ou qui sont des conséquences de l'évolution du quartier qui semblent aujourd'hui importantes dans l'optique de maintenir la



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : A1GT2010-023

Date : 08 Février 2010

Unité administrative responsable Arrondissement de La Cité-Limoilou

Instance décisionnelle Conseil d'arrondissement et comité exécutif

Date cible :
22 Mars 2010

Projet

Objet

Adoption du plan d'action du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

qualité de vie du quartier. Parmi ces aspects, notons la cohabitation des différents groupes de populations, le logement abordable, la vitalité économique, le réaménagement des espaces déstructurés, la propreté, la végétalisation du quartier ainsi que la mise à jour du cadre réglementaire pour tenir compte du contexte artistique et technologique du quartier puisque l'adoption du nouveau règlement d'urbanisme en 2009 n'a pu en tenir compte.

B : les actions inscrites au PTI (annexe 2B)

Ces actions sont déjà inscrites avec un budget au PTI. Nous comptons 16 actions dans cette catégorie, dont 1 prioritaire pour le milieu (Bonification et maintien du programme PRQ). Le montant de ces actions est de l'ordre de 210 101 075 M\$. Il est à noter que l'enveloppe budgétaire de certaines actions, notamment les programmes de soutiens financiers en habitation ne sont pas spécifiques au quartier Saint-Roch et peuvent comprendre d'autres territoires.

C : Les actions réalisées, en cours ou à poursuivre (annexe 2C)

Ces actions sont déjà inscrites dans les budgets d'opération des divers services. Nous comptons 33 actions dans cette catégorie dont 5 sont prioritaires pour le milieu.

D : les actions pour lesquelles aucun budget n'est prévu (annexe 2D)

Ces actions ont été suggérées lors des consultations publiques, mais aucun budget n'est prévu pour les réaliser, elles pourraient faire l'objet de nouvelles inscriptions au PTI ou au budget d'opération. Nous comptons 6 actions dans cette catégorie dont 1 est prioritaire (Doter le quartier d'un centre de loisirs multifonctionnels).

E : les actions prévues à une date indéterminée (annexe 2E)

Ces actions sont souhaitées et prévues, mais l'échéancier de réalisation n'est pas encore établi. Il y a 10 actions qui font partie de cette catégorie.

F : les actions relevant d'une autre instance que la Ville (annexe F)

Nous comptons 12 actions relevant d'une autre instance que la Ville de Québec, dans cette catégorie dont 1 est prioritaire pour le milieu (soutenir la création et le maintien de coopératives de travail et les entreprises d'économie sociale (CEDEC).

Le rapport de consultation publique portant sur la définition des actions, le choix des priorités est joint à l'annexe 3. Certaines actions et priorités recommandées par le conseil de quartier Saint-Roch n'ont pas été retenues par le service responsable de ces actions ou ont été modifiées pour les raisons suivantes : (augmenter le nombre de policiers à vélo ou à pied; augmenter le financement des organismes communautaires) - Il est retenu de maintenir plutôt que d'augmenter le service; (soutenir la création d'une coopérative de travail) - L'action proposée ne relevait pas de la Ville mais d'une autre instance; (promouvoir la création d'un jardin communautaire); - Le jardin existant suffit au besoin du milieu et un nouveau projet de jardin dans le quartier Saint-Sauveur permettrait de combler les besoins futurs.

La somme requise est prévue au PTI 2009-2011 à la fiche 931001-V, soit 200 000 \$ et un second montant de 200 000 \$ est inscrit au PTI 2010-2012.

RECOMMANDATION

Pour le conseil d'arrondissement :



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : A1GT2010-023 Date : 08 Février 2010
Unité administrative responsable	Arrondissement de La Cité-Limoilou
Instance décisionnelle	Conseil d'arrondissement et comité exécutif Date cible : 22 Mars 2010
Projet	
Objet	Adoption du plan d'action du plan directeur de quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.
RECOMMANDATION	
D'adopter le plan d'action du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.	
Pour le comité exécutif :	
De prendre acte du plan d'action du plan directeur du quartier Saint-Roch - Arrondissement de La Cité-Limoilou.	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	
Orientations et objectifs PDQ (électronique) Annexe 2 - Liste des actions par catégorie (électronique) Annexe 3 - Rapport de consultation publique actions et priorités (électronique)	
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Nancy Hethrington Arrondissement de La Cité-Limoilou	Favorable 2010-03-17
Responsable du dossier (requérant)	
Sergio Avellan	Favorable 2010-04-01
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Jacques Faguy	Favorable 2010-03-16
Denis-M Jean	Favorable 2010-04-14
Jean-A Lavoie	Favorable 2010-03-29
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Alain-A Thériault	Favorable 2010-04-29
Résolution(s)	
CE-2010-0908	Date: 2010-05-05
CA1-2010-0097	Date: 2010-04-12



Plan directeur du quartier Saint-Roch Synthèse des orientations et des objectifs

THÈME :		COMMUNAUTÉ
Orientation	1	Préserver la mixité sociale
Objectifs	1.1	Maintenir et consolider le tissu communautaire existant
	1.2	Favoriser la cohabitation et intégration des différents groupes de population
THÈME :		HABITATION
Orientation	2	Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier
Objectifs	2.1	Favoriser le maintien de la population actuelle en place
	2.2	Favoriser l'augmentation de résidents permanents
	2.3	Augmenter le nombre de logements abordables de qualité
	2.4	Améliorer la qualité de l'habitation
THÈME :		AMÉNAGEMENT URBAIN
Orientation	3	Poursuivre la requalification/l'embellissement
Objectifs	3.1	Poursuivre l'amélioration physique du quartier
	3.2	Faciliter et améliorer les liens à l'intérieur de Saint-Roch et avec les quartiers avoisinants
THÈME :		TRANSPORTS
Orientation	4	Augmenter l'utilisation des moyens de transport alternatifs à la voiture
Objectifs	4.1	Favoriser l'utilisation du transport en commun particulièrement pour les travailleurs et les étudiants
	4.2	Favoriser les déplacements à pied et à vélo
Orientation	5	Renforcer l'encadrement de la circulation et du stationnement
Objectifs	5.1	Améliorer la gestion du stationnement
	5.2	Améliorer la gestion de la circulation
THÈME :		SÉCURITÉ
Orientation :	6	Augmenter le sentiment de sécurité
Objectifs	6.1	Améliorer la sécurité dans certains lieux publics
THÈME :		ENVIRONNEMENT
Orientation	7	Améliorer la qualité de l'environnement
Objectifs	7.1	Améliorer la propreté du quartier
	7.2	Diminuer la pollution
	7.3	Implanter davantage de végétation
	7.4	Devenir un quartier modèle en matière d'environnement à Québec
THÈME :		DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Orientation	8	Consolider la vitalité commerciale du quartier
Objectif	8.1	Consolider les axes commerciaux existants
Orientation	9	Attirer le tourisme dans le quartier
Objectif	9.1	Soutenir et susciter une offre touristique de qualité (attraits et services)
Orientation	10	Accroître le nombre de travailleurs dans le quartier
Objectifs	10.1	Favoriser l'emploi et la formation des gens du quartier dans des entreprises du quartier en travaillant avec les principaux partenaires en place
	10.2	Attirer et retenir les entreprises qui se sont implantées dans le quartier dans le cadre du Centre Nationale Nouvelles Technologies de Québec (CNNTQ)
THÈME :		CULTURE
Orientation	11	Consolider et améliorer le pôle culturel que constitue le quartier
Objectifs	11.1	Évaluer les besoins des citoyens du quartier au plan culturel et artistique
	11.2	Favoriser l'émergence de projets culturels et artistiques
	11.3	Document davantage les différents aspects culturels du quartier
THÈME :		LOISIRS
Orientation :	12	Améliorer l'offre d'activités sportives, communautaires et de loisirs
Objectifs	12.1	Améliorer l'offre et les services d'activités adaptés aux besoins des résidents
	12.2	Consolider et améliorer l'animation du quartier
THÈME :		PATRIMOINE
Orientation	13 :	Intégrer le patrimoine dans le processus de revitalisation/requalification
Objectifs	13.1	Favoriser la mise en valeur du patrimoine bâti
	13.2	Mettre en valeur les éléments patrimoniaux lors d'aménagements

NO ACTION <small>ACTION PRIORITAIRE</small>	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	BUDGET ESTIMÉ
ORIENTATION : 1 PRÉSERVER LA MIXITÉ SOCIALE			Communauté
1.2.02 ●	Élaborer une stratégie afin de faciliter les liens entre le communautaire et le commercial (création d'outils, etc.).	programme La Cité - CLVC	50 000 \$
ORIENTATION : 2 PROTÉGER ET DÉVELOPPER LA FONCTION RÉSIDENIELLE DANS LE QUARTIER			Habitation
2.1.05	Documenter la situation des maisons de chambres dans le quartier et élaborer des pistes d'action	étude Développement économique - Habitation	15 000 \$
ORIENTATION : 3 POURSUIVRE LA REQUALIFICATION / L'EMBELLEMENT			Aménagement urbain
3.1.04	Élaborer un cadre réglementaire spécifique sur l'affichage artistique et multi-média dans Saint-Roch	étude La Cité - Gestion du territoire	40 000 \$
3.1.07 ●	Évaluer le potentiel de verdissement de l'espace public, de rue partagée/piétonne et en assurer la mise en oeuvre (rue Caron, de la Chapelle, carré Lépine, rue Saint-Joseph, etc...)	étude La Cité - Gestion du territoire	190 000 \$
3.1.08 ●	Élaborer une stratégie de requalification des terrains vacants afin de favoriser le développement de ceux-ci ou leur utilisation optimale (habitation, parcs, etc.)	projet La Cité - Gestion du territoire	25 000 \$
ORIENTATION : 9 ATTIRER LE TOURISME DANS LE QUARTIER			Tourisme
9.1.03	Réaliser une étude sur l'état de la situation touristique (offre/demande) et une stratégie de gestion et de développement du tourisme	étude OTQ	50 000 \$
9.1.04	Évaluer et assurer une meilleure signalisation des espaces publics, attraits et commodités publiques	projet La Cité - Gestion du territoire	30 000 \$

TOTAL BUDGET : 400 000 \$

● Action prioritaire du conseil de quartier Saint-Roch

Page : 1 de 7

NO ACTION ACTION PRIORITAIRE	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	BUDGET ESTIMÉ
ORIENTATION : 2 PROTÉGER ET DÉVELOPPER LA FONCTION RÉSIDENNELLE DANS LE QUARTIER			Habitation
2.1.01	Bonifier et maintenir le programme de revitalisation et d'intervention en habitation Rénovation Québec (PRQ) (nouveaux logements et rénovation)	programme Développement économique - Habitation	28 000 000 \$
2.3.01	Assurer le soutien au programme AccèsLogis (Fonds de développement du logement social pour la Ville)	politique Développement économique - Habitation	115 000 000 \$
ORIENTATION : 3 POURSUIVRE LA REQUALIFICATION / L'EMBELLEMENT			Aménagement urbain
3.1.03	Aménager un terminus du RTC sur la rue du Roi	projet Ingénierie	1 280 000 \$
3.1.06	Réaménager le secteur sous les anciennes bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency	projet Aménagement du territoire - Transport	2 000 000 \$
3.1.12	Moderniser la bibliothèque Gabrielle Roy 2.0 et reconstruire l'auditorium et le centre d'exposition	projet Gestion des immeubles	28 230 000 \$
3.1.13	Procéder à l'aménagement du stationnement et de la place Jacques-Cartier	projet Culture - Art et patrimoine	18 185 000 \$
3.1.15	Assurer la mise en oeuvre d'un concours de mobilier urbain adapté pour Saint-Roch Techno Culture et de la réalisation du mobilier	projet Culture - Art et patrimoine	1 200 000 \$
3.2.01	Parachever le réaménagement du boul. Charest (restructurer et mettre en valeur de l'intersection Charest / Langelier / Saint-Joseph)	projet Aménagement territoire - ADUP	2 000 000 \$
3.2.02	Améliorer les liens avec la Haute-Ville dans le secteur des bretelles en lien avec les futurs projets de développement et de mise en valeur (projet du Diamant)	projet Aménagement territoire - DAP	3 000 000 \$
ORIENTATION : 7 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT			Environnement
7.2.01	Favoriser la décontamination des sols pollués	programme Environnement	4 000 000 \$
7.3.01	Favoriser la recherche nouveaux lieux pour la plantation d'arbres	programme Environnement - Qualité du milieu	2 000 000 \$
7.4.01	Mettre en oeuvre des mesures d'atténuation de l'effet des îlots de chaleur (toitures végétales, etc.)	programme Environnement- Foresterie urbaine et hort.	300 000 \$
7.4.02	Soutenir la sensibilisation des citoyens sur les nouvelles ressources, technologies et tendances environnementales	projet Environnement - Qualité du milieu	20 000 \$
ORIENTATION : 12 AMÉLIORER L'OFFRE EN ACTIVITÉS SPORTIVES, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS			Loisirs et vie communautaire
12.1.04	Créer des activités et des lieux/équipements pour les jeunes (parc de rouli-roulant)	projet Service des Loisirs	1 000 000 \$
12.1.05	Augmenter et bonifier les équipements récréatifs dans le parc Victoria	projet La Cité - CLVC	486 075 \$
12.1.06	Augmenter et bonifier les équipements récréatifs dans la Pointe-aux-Lièvres	projet La Cité - CLVC	3 400 000 \$

TOTAL BUDGET : 210 101 075 \$

● Action prioritaire du conseil de quartier Saint-Roch

Page : 2 de 7

NO ACTION ACTION PRIORITAIRE	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	BUDGET ESTIMÉ
ORIENTATION : 1 PRÉSERVER LA MIXITÉ SOCIALE			Communauté
1.1.01	Maintenir et consolider le soutien aux organismes communautaires	programme La Cité-Limoilou - CLVC	
1.2.01	Appuyer les initiatives de concertation favorisant la conciliation des différentes clientèles et population du quartier	programme La Cité - CLVC	
1.2.03	Améliorer les services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes en collaboration avec les organisme du milieu	programme La Cité - CLVC	
ORIENTATION : 2 PROTÉGER ET DÉVELOPPER LA FONCTION RÉSIDENIELLE DANS LE QUARTIER			Habitation
2.1.02	Maintenir les programmes de subventions à la rénovation (patrimoine, façade, rénovations majeures, personne à mobilité réduite, etc.) en vigueur	programme Développement économique - Habitation	
2.2.01	Favoriser la diversification des types d'habitation dans les grands ensembles de développement immobilier	politique Développement économique - Habitation	
ORIENTATION : 3 POURSUIVRE LA REQUALIFICATION / L'EMBELLISSMENT			Aménagement urbain
3.1.01	Poursuivre le soutien à la réalisation du projet Graf-Cité ou tout autre projet de même nature	programme La Cité - CLVC	
3.1.05	Procéder à une planification particulière du secteur sous les anciennes bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency	étude Aménagement du territoire - Urbanisme	
3.1.09	Planifier le développement de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres	projet Aménagement territoire - DAP	
3.2.03	Créer des traverses piétonnes entre secteurs résidentiels (notamment le secteur Napoléon-Parent/Langelier/Saint-Anselme)	projet Aménagement du territoire - Transport	
ORIENTATION : 4 AUGMENTER L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT ALTERNATIFS À LA VOITURE			Transport
4.2.02	Assurer la fourniture adéquate de supports à vélo aux environs des espaces publics, des grandes institutions et encourager l'implantation de place dans les stationnements souterrains	politique La Cité - Gestion du territoire	
ORIENTATION : 5 RENFORCER L'ENCADREMENT DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT			Transport
5.1.02	Revoir les conditions de stationnement sur rue et améliorer l'offre de stationnement pour les résidents	réglementation La Cité - Gestion du territoire	
5.2.01	Analyser la vitesse automobile dans les rues résidentielles et intervenir en conséquence s'il y a lieu	étude Aménagement du territoire - Transport	
ORIENTATION : 6 AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ			Sécurité
6.1.01	Maintenir et poursuivre la table de concertation sur la gestion estivale des parcs	projet Police	
6.1.02	Maintenir et poursuivre la surveillance dans les espaces publics et les parcs du quartier	projet La Cité - CLVC	
ORIENTATION : 7 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT			Environnement
7.1.03	Évaluer le nombre de paniers de rue, leur localisation et en ajouter au besoin et implanter le modèle à deux voies	projet La Cité - Gestion du territoire	
7.1.04	Augmenter le nombre de paniers de rue laissées en place toute l'année	projet La Cité - Travaux publics	
7.1.05	Poursuivre et maintenir l'entretien des espaces publics très fréquentés	projet La Cité - Travaux publics	
7.1.06	Poursuivre la mise en place du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et adapter les mesures au contexte du centre-ville	projet Travaux publics	

TOTAL BUDGET : 3 698 000 \$

● Action prioritaire du conseil de quartier Saint-Roch

Page : 3 de 7

NO ACTION <small>ACTION PRIORITAIRE</small>	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	BUDGET ESTIMÉ
7.2.02	Créer un règlement pour les véhicules en marche au ralenti	réglementation Environnement - Qualité du milieu	98 000 \$
7.2.03	Faire respecter le règlement sur le bruit	réglementation Environnement - Qualité du milieu	
ORIENTATION : 8 CONSOLIDER ET ACCROÎTRE LA VITALITÉ COMMERCIALE DU QUARTIER			Développement économique
8.1.01	Soutenir une étude afin d'évaluer les gammes ainsi que l'offre de commerces et de services de proximité	étude Développement économique - ind, com et serv.	
8.1.02	Poursuivre le soutien à la revitalisation de la rue Saint-Joseph de Saint-Anselme à Langelier	programme Développement économique - ind, com et serv.	
ORIENTATION : 9 ATTIRER LE TOURISME DANS LE QUARTIER			Patrimoine
9.1.01	Mettre en valeur le patrimoine, l'histoire et la vocation culturelle du quartier	politique La Cité - CLVC	
9.1.05	Inciter l'émergence et l'implantation de grands événements dans le quartier	projet Bureau des grands événements	
ORIENTATION : 10 ACCROÎTRE LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS DANS LE QUARTIER			Développement économique
10.2.01	Faire des représentations auprès du gouvernement afin d'assurer le maintien des entreprises issues CNNTQ dans Saint-Roch	politique Développement économique - ind, com et serv.	
ORIENTATION : 11 CONSOLIDER ET AMÉLIORER LE PÔLE CULTUREL QUE CONSTITUE LE QUARTIER			Culture
11.2.01	Poursuivre le soutien à la consolidation des lieux de création et de diffusion culturelle et artistique (École de rock, centre d'art F.X. Drolet, Rotonde, etc.)	programme Culture	
11.2.03	Soutenir des projets qui permettent la diffusion de groupes émergents, la relève (Première Ovation)	programme Culture	3 600 000 \$
11.2.04	Soutenir le projet du Carrefour international de théâtre, Parcours théâtral dans les rues de Saint-Roch	programme Culture	
11.2.05	Réactualiser le programme d'art public	programme Culture	
11.2.06	Offrir un service d'accompagnement dans la recherche de locaux abordables et adaptés" pour les organismes culturels	programme La Cité - CLVC	
11.3.01	Créer un lieu (physique) d'affichage pour les groupes culturels et artistiques	projet Culture	
11.3.04	Créer un répertoire des artistes et des instances culturelles du quartier	projet La Cité - CLVC	
ORIENTATION : 12 AMÉLIORER L'OFFRE EN ACTIVITÉS SPORTIVES, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS			Loisirs et vie communautaire
12.1.03	Favoriser la distribution élargie du guide d'activités et de loisirs	projet La Cité - Relations citoyens	

TOTAL BUDGET : 3 698 000 \$

Page : 4 de 7

NO ACTION	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION	BUDGET ESTIMÉ
ACTION PRIORITAIRE		SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	
ORIENTATION : 3 POURSUIVRE LA REQUALIFICATION / L'EMBELLISSEMENT		Aménagement urbain	
3.1.10	Réaliser une étude pour le développement du secteur de l'autoroute Laurentienne	étude Aménagement du territoire - Urbanisme	
3.1.11	Revoir l'aménagement du secteur de l'entrée du stationnement de la Chancelière afin de favoriser la circulation piétonne sur la rue de la Chapelle	projet Aménagement du territoire - Urbanisme	
3.1.14	Évaluer la pertinence d'appliquer des concepts d'intégration végétale et de rationalisation des utilités publiques lors de réaménagements de rues	étude Aménagement territoire - DAP	
ORIENTATION : 7 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT		Environnement	
7.3.02	Reconduire le programme "une naissance un arbre"	programme Environnement- Foresterie urbaine et hort.	
ORIENTATION : 12 AMÉLIORER L'OFFRE EN ACTIVITÉS SPORTIVES, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS		Loisirs et vie communautaire	
12.1.0	Doter le quartier d'un centre de loisirs multifonctionnel	étude Service des Loisirs	
●			
12.1.0	Augmenter l'offre d'activités pluridisciplinaires (loisirs, sports, arts, etc.) pour les gens du quartier	projet La Cité - CLVC	

TOTAL BUDGET :

NO ACTION	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	BUDGET ESTIMÉ
ORIENTATION : 2 PROTÉGER ET DÉVELOPPER LA FONCTION RÉSIDENIELLE DANS LE QUARTIER			Habitation
2.1.03	Réévaluer les programmes liés à l'habitation pour meilleure correspondance aux besoins du milieu	étude Développement économique - Habitation	
2.1.04	Améliorer la diffusion des programmes de subvention lors d'une demande d'information et dépôt d'une demande de permis	projet La Cité - Gestion du territoire	
ORIENTATION : 4 AUGMENTER L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT ALTERNATIFS À LA VOITURE			Transport
4.2.01	Mettre en place le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC)	projet Aménagement du territoire - Transport	
ORIENTATION : 5 RENFORCER L'ENCADREMENT DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT			Transport
5.1.01	Revoir les conditions de stationnement sur rue du quartier Saint-Roch	projet La Cité - Gestion du territoire	
5.1.03	Évaluer l'offre en stationnement pour les différentes clientèles du quartier et élaborer une stratégie de gestion des stationnements de surface	étude La Cité - Gestion du territoire	
ORIENTATION : 7 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT			Environnement
7.1.01	Actualiser le plan "La Cité propre"	projet La Cité - Travaux publics	
7.1.02	Revoir la liste des artères prioritaires concernant l'entretien des rues	projet La Cité - Travaux publics	
7.4.03	Appuyer les initiatives de compostage individuelles et collectives	projet Travaux publics	
ORIENTATION : 11 CONSOLIDER ET AMÉLIORER LE PÔLE CULTUREL QUE CONSTITUE LE QUARTIER			Culture
11.3.0	Améliorer la diffusion du guide sur les bâtiments d'intérêt du quartier	projet La Cité - Relations citoyens	
ORIENTATION : 12 AMÉLIORER L'OFFRE EN ACTIVITÉS SPORTIVES, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS			Loisirs et vie communautaire
12.2.0	Maintenir le soutien aux activités d'animation du milieu	programme La Cité - CLVC	

TOTAL BUDGET :

NO ACTION	DESCRIPTION DE L'ACTION	TYPE D'ACTION	BUDGET ESTIMÉ
ACTION PRIORITAIRE		SERVICE MAÎTRE D'OEUVRE	
ORIENTATION : 3 POURSUIVRE LA REQUALIFICATION / L'EMBELLISSMENT		Aménagement urbain	
3.1.02	Réaménager les rue du Roi, Saint-Joseph et la place publique devant la bibliothèque	projet Ingénierie	9 000 000 \$
ORIENTATION : 4 AUGMENTER L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT ALTERNATIFS À LA VOITURE		Transport	
4.1.01	Améliorer la desserte en transport en commun pour les liens est-ouest, notamment par le parcours de l'autobus 18 et évaluer la pertinence d'une navette centre-ville	projet RTC	
ORIENTATION : 9 ATTIRER LE TOURISME DANS LE QUARTIER		Tourisme, économie, loisirs	
9.1.02	Poursuivre la mise à jour des projets du plan d'action pour la rivière Saint-Charles réalisé en 2007	projet CLD	
ORIENTATION : 10 ACCROÎTRE LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS DANS LE QUARTIER		Développement économique	
10.1.0	Soutenir la création et le maintien de coopératives de travail et les entreprises d'économie sociale	programme CEDEC	
10.1.0	Maintenir le soutien financier des organismes qui font la promotion de la formation et de l'embauche de travailleurs du quartier	programme CLD	
10.2.0	Fournir une aide à la production de contenus culturels numériques par les entreprises de Québec (Québec Horizon Culture)	programme Ministère de la Culture	
10.2.0	Élaborer et mettre en oeuvre un fonds d'investissement en technoculture (Québec Horizon Culture)	programme CLD	
10.2.0	Favoriser la rétention des entreprises du CNNTQ en favorisant une offre de services correspondant à leurs besoins	politique CLD/SDC	
10.2.0	Assurer la pérennité de la plate-forme multimédia et appuyer l'organisme dans la relance de sa mission (Québec Horizon Culture)	programme CLD	
ORIENTATION : 11 CONSOLIDER ET AMÉLIORER LE PÔLE CULTUREL QUE CONSTITUE LE QUARTIER		Développement économique	
11.1.0	Favoriser le maintien du cinéma dans le quartier	projet CLD	
11.2.0	Supporter les initiatives locales de partenariats entre le milieu des affaires et les organismes culturels et artistiques	projet CLD	
11.3.0	Maintenir le site internet "Quartier Saint-Roch"	projet SDC	

TOTAL BUDGET : 9 000 000 \$



PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER SAINT-ROCH

Rapport d'une consultation publique sur le choix des priorités d'action du plan d'action du plan directeur de quartier, tenue par le Conseil de quartier de Saint-Roch, le samedi 4 octobre 2008, à 9 h, au Centre communautaire Saint-Roch, 230, rue du Pont

PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Nombre de participantes et de participants : 32 personnes

Les membres du conseil de quartier présents à la consultation sont : M^{mes} Louise Lépine, Morganne Mélanie Thériault MM. David Gagnon, trésorier, Jean Pearson, président, Charles Savard, vice-président, Jonathan Tremblay, secrétaire, M. Pierre Maheux, conseiller municipal

Membres absents : M^{me} Carole Harvey et M. Stéphane Sabourin

Autres participants : M^{me} Mélanie Tremblay et M. André Martel, Arrondissement de La Cité

Le rapport de consultation a été rédigé par André Martel, Arrondissement de La Cité.

TERRITOIRE TOUCHÉ PAR LE PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER

- Le territoire couvert par le plan directeur de quartier correspond aux limites du quartier Saint-Roch.

NOTES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION

Les participants à l'assemblée du 4 octobre 2008 avaient en leur possession le plan d'action global qui comprend les 129 actions et le document de consultation spécifique au choix des priorités qui comprend la liste des 31 actions prioritaires qui proviennent du plan d'action global.

- Les 129 actions du plan d'action global sont issues des préoccupations identifiées par la population en 2006-2007 et validées au Forum du Conseil de quartier de 2007. Toutes ces actions ont été discutées par conseil d'administration du conseil de quartier et validées par les services de la Ville.
- Parmi l'ensemble de ces actions, le conseil de quartier, en collaboration avec la Ville, a identifié 31 actions dites prioritaires qui furent soumises à la consultation du 4 octobre. Les actions prioritaires sont celles qui pourraient bénéficier de l'enveloppe budgétaire spéciale du plan directeur de quartier, enveloppe qui est utilisée à la suite de recommandations du conseil de quartier.

VALIDATION DU PLAN D'ACTION ET CHOIX DES PRIORITÉS

La consultation publique du 4 octobre visait l'atteinte des deux objectifs suivants :

- La validation du plan d'action
- Le choix des priorités du quartier

Le plan d'action a été divisé en trois grandes catégories : Saint-Roch lieu de vie, de diversité, d'accueil; Saint-Roch quartier du centre ville où tous les modes de déplacements convergent; Saint-Roch lieu de travail, de développement économique et pôle culturel et artistique.

Après un bref survol des actions d'une catégorie et la présentation de la liste des actions prioritaires de la catégorie, les participants étaient invités à poser des questions et à donner leur opinion. Ce travail a permis au conseil d'administration du conseil de quartier de proposer des modifications ou des précisions à certaines actions du plan. Par la suite, les participants ont procédé aux choix des priorités. Pour y parvenir, à l'aide d'un questionnaire, le public a réalisé deux exercices :

- dans un premier temps, pour chacune des 3 grandes catégories du plan d'action, à partir de la liste des actions prioritaires, chaque personne a procédé aux classements des actions prioritaires par ordre d'importance;

- dans un deuxième temps, parmi l'ensemble des actions dites prioritaires, chaque personne présente a identifié les 10 actions qui lui apparaissent les plus importantes.

Les résultats de ces exercices constituent l'ossature du présent rapport de consultation.

INFORMATION SUR LES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS

Pour être valide, le questionnaire devait être rempli à l'assemblée de consultation.

Au total, 32 questionnaires ont été remplis. Toutefois, ce ne sont pas tous les répondants et les répondantes qui ont rempli la section « information sur le répondant ou la répondante », 30 personnes ont rempli cette section.

- Nombre de questionnaires remplis : 32
- Nombre de personnes qui ont rempli la section information sur les répondantes et répondants : 19 hommes; 11 femmes
- Statut des répondantes et répondants : résidants et résidentes, 18; gens d'affaires, 2; gens d'affaires/résident, 1; représentant d'un organisme, 8; résident et représentant d'un organisme 1

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Sur recommandation unanime du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, il est résolu de recommander à l'Arrondissement de La Cité :

- ❖ d'adopter les 129 actions du plan d'action du plan directeur de quartier présenté à la consultation publique du 4 octobre 2008 avec les modifications au libellé des actions suivantes : 7; 17; 25; 40; 46; 47; 57; 76; 86; 97; 99; 117 (pour le contenu des modifications, voir l'ANNEXE 1)
- ❖ d'ajouter au plan d'action les deux actions suivantes :
 - *Promouvoir la création d'un jardin communautaire*
 - *Signaliser les espaces publics et les lieux d'intérêt du quartier*
- ❖ de prendre acte des onze actions prioritaires issues de l'assemblée de consultation du 4 octobre 2008 (pour le classement détaillé, voir l'ANNEXE 2)
 - 7 Habitation Encourager davantage les projets de logements abordables ajout (*notamment social, coopératif et communautaire*) et s'assurer que des unités soient dans Saint-Roch
 - 120 Développement économique Entreprises Soutenir la création et le maintien de coopératives de travail et les entreprises d'économie sociale
 - 21 Culture/loisirs Doter le quartier d'un centre communautaire multifonctionnel (maison citoyenne)
 - 57 Sécurité Reformulation et ajout *En fonction d'une approche communautaire, augmenter le nombre de policiers à pied et à vélo et améliorer les relations citoyens/ policiers*
 - 5 Cohabitation Appuyer les initiatives de concertation des groupes et organismes qui visent à concilier les aspirations des différentes clientèles qui fréquentent les espaces publics, notamment dans le secteur de la rue Saint-Joseph et du parvis de l'Église Saint-Roch
 - 46 Communautaire Appuyer le milieu communautaire reformulation dans *l'accomplissement de leur mission et dans le maintien et l'augmentation du financement des organismes communautaires*
 - 77 Vélo Créer des liens piétons et cyclistes entre les différents secteurs résidentiels des quartiers avoisinants (notamment le secteur Napoléon-Parent/Langelier/Saint-Anselme)

- 113 Développement économique Terrains vacants Favoriser le développement ou l'utilisation optimale des terrains vacants
 - 76 Vélo Installer davantage d'équipements liés à l'utilisation du vélo particulièrement dans le secteur de l'Université du Québec ~~biffer~~, des bretelles ajout *et dans les stationnements souterrains*
 - 61 Transport en commun Évaluer la possibilité d'étendre le circuit de la navette écologique du Vieux-Québec au quartier Saint-Roch
 - 80 Piétons Fermer des rues de façon temporaire, particulièrement sur Saint-Joseph, pour les piétons, et ce, en concertation avec le milieu
- ❖ de prendre acte du classement de l'ensemble des actions de la liste des actions prioritaires (ANNEXE 1, classement par catégorie), (ANNEXE 2, classement de l'ensemble des priorités).

ANNEXE 1

SAINT- ROCH LIEU DE VIE, DE DIVERSITÉ, D'ACCUEIL

Faire de Saint-Roch un lieu qui s'appuie sur la vie de quartier, la diversité des populations et la diversité culturelle

N°	Liste des actions prioritaires	Classement	
		Pointage	Rang
7	<u>Habitation</u> Encourager davantage les projets de logements abordables <u>ajout</u> (<i>notamment social, coopératif et communautaire</i>) et s'assurer que des unités soient dans Saint-Roch	248	1
5	<u>Cohabitation</u> Appuyer les initiatives de concertation des groupes et organismes qui visent à concilier les aspirations des différentes clientèles qui fréquentent les espaces publics, notamment dans le secteur de la rue Saint-Joseph et du parvis de l'Église Saint-Roch	233	2
21	<u>Culture/loisirs</u> Doter le quartier d'un centre communautaire multifonctionnel (maison citoyenne)	209	3
25	<u>Environnement</u> Responsabiliser les citoyens, commerçants et propriétaires, en matière de ramassage des ordures et de l'entretien des terrains et placettes privés; <u>ajout</u> <i>maintenir et bonifier le plan propreté de l'arrondissement de La Cité</i>	200	4
57	<u>Sécurité</u> <u>Reformulation et ajout</u> <i>En fonction d'une approche communautaire</i> , augmenter le nombre de policiers à pied et à vélo <i>et améliorer les relations citoyens/ policiers</i>	188	5
46	<u>Communautaire</u> Appuyer le milieu communautaire <u>reformulation</u> <i>dans l'accomplissement de leur mission et dans le maintien et l'augmentation</i> du financement des organismes communautaires	186	6
47	<u>Communautaire</u> <u>Modification reformulation</u> Offrir davantage de services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes <i>Favoriser l'utilisation par la population de Saint-Roch des services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes, entre autres en établissant des points avec des associations locales de communautés culturelles</i>	162	7
22	<u>Culture/loisirs</u> Augmenter et bonifier les équipements récréatifs dans les parcs de la Jeunesse, Victoria, Pointe-aux-Lièvres et au Centre Saint-Roch	157	8
50	<u>Communautaire</u> Créer un poste d'intervenant communautaire temps plein à l'arrondissement	125	9
53	<u>Aménagement</u> Réaménager la rue Caron (revoir le gabarit de la rue, implanter de la végétation, piste cyclable, place du piéton, etc.)	122	10
19	<u>Culture/loisirs</u> S'assurer de la présence d'un cinéma dans Saint-Roch <u>ajout</u> <i>et en favoriser l'intégration aux grands événements</i>	106	11
40	<u>Environnement</u> Favoriser l'implantation du concept d'intégration végétale et d'enfouissement partiel des fils électriques <u>reformulation</u> <i>(en exemple, appliquer le concept de réaménagement de la rue Lavigneur)</i>	79	12

ANNEXE 1 (suite)

SAINT-ROCH QUARTIER DU CENTRE-VILLE OÙ TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENTS CONVERGENT

Faire de Saint-Roch un quartier où l'on facilite, dans le quartier et avec les quartiers limitrophes, les déplacements à pied, à vélo et collectifs.

N ^o	Liste des actions prioritaires	Classement	
		Pointage	Rang
76	<u>Vélo</u> Installer davantage d'équipements liés à l'utilisation du vélo particulièrement dans le secteur de l'Université du Québec biffer , des bretelles <u>ajout</u> <i>et dans les stationnements souterrains</i>	126	1
61	<u>Transport en commun</u> Évaluer la possibilité d'étendre le circuit de la navette écologique du Vieux-Québec au quartier Saint-Roch	117	2
66	<u>Stationnement</u> Implanter des stationnements incitatifs, particulièrement au parc Victoria et à la Place Fleur-de-Lys	112	3
77	<u>Vélo</u> Créer des liens piétons et cyclistes entre les différents secteurs résidentiels des quartiers avoisinants (notamment le secteur Napoléon-Parent/Langelier/Saint-Anselme)	112	3
71	<u>Stationnement</u> Évaluer, par une étude, l'offre en stationnement pour les différentes clientèles du quartier	91	4
80	<u>Piétons</u> Fermer des rues de façon temporaire, particulièrement sur Saint-Joseph, pour les piétons, et ce, en concertation avec le milieu	90	5
86	Valoriser les espaces sous les anciennes bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency biffer , afin de favoriser les interrelations avec le Vieux-Port	58	6

ANNEXE 1 (suite)

SAINT-ROCH LIEU DE TRAVAIL, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE

Consolider Saint-Roch comme lieu de travail, de développement économique et pôle culturel et artistique

N°	Liste des actions prioritaires	Classement	
		Pointage	Rang
120	<u>Développement économique Entreprises</u> Soutenir la création et le maintien de coopératives de travail et les entreprises d'économie sociale	202	1
113	<u>Développement économique Terrains vacants</u> Favoriser le développement ou l'utilisation optimale des terrains vacants	200	2
110	<u>Développement économique Travailleurs</u> Maintien du support financier des organismes qui font la promotion de la formation et de l'embauche de travailleurs du quartier tels que le CLD, la CDEC et le Fonds d'emprunt économique communautaire Québec	188	3
87	<u>Culture</u> Améliorer la promotion du quartier comme quartier <u>inversion culturelle et touristique</u>	178	4
93	<u>Culture</u> Ramener un programme de support aux ateliers d'artistes	166	5
117	<u>Développement économique Réaménagement/revitalisation</u> Poursuivre la revitalisation biffer commerciale de la rue Saint-Joseph (à l'ouest de Saint-Anselme)	165	6
97	<u>Culture</u> Favoriser biffer l'augmentation <u>modification la qualité et la spécificité</u> des grands événements dans le quartier	163	7
115	<u>Développement économique CNNTQ</u> Faire des représentations auprès du gouvernement afin que les incitatifs CNNTQ soient ciblés pour le territoire de Saint-Roch	148	8
121	<u>Développement économique Entreprises</u> Continuer à prioriser Saint-Roch comme lieu d'accueil pour les entreprises	147	9
116	<u>Développement économique CNNTQ</u> Appuyer la plate-forme multimédia dans ses démarches de rétention des entreprises du CNNTQ, dans ses projets de navette et de garderie	135	10
99	<u>Promotion / information</u> Soutenir le modification projet <u>site internet</u> « Esprit Saint-Roch »	118	11
126	<u>Développement économique Tourisme</u> Faire faire une étude sur l'état de la situation touristique (offre/demande) pour le quartier	109	12
124	<u>Développement économique Tourisme</u> Mettre en valeur le patrimoine et l'histoire du quartier à des fins touristiques (ex. : Viva-Cité et l'église Saint-Roch)	100	13

ANNEXE 1 (SUITE)

MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PLAN D'ACTION GÉNÉRAL

17	<u>Habitation</u> Poursuivre <u>ajout et promouvoir</u> le programme de subvention pour adapter les bâtiments pour les personnes à mobilité réduite
----	---

AJOUT DE NOUVELLES ACTIONS AU PLAN D'ACTION GÉNÉRAL

A	<u>Nouvelle action</u> <i>Promouvoir la création d'un jardin communautaire</i>
---	--

B	<u>Nouvelle action</u> <i>Signaliser les espaces publics et les lieux d'intérêt du quartier</i>
---	---

ANNEXE 2

Choix des 10 actions prioritaires

N° de l'action	Description	Nombre de votes	Priorités
7	<u>Habitation</u> Projets de logements abordables	21	1
120	<u>Développement économique Entreprises</u> Soutenir création de coop de travail et entreprises d'économie sociale	20	2
21	<u>Culture/loisirs</u> Centre communautaire multifonctionnel	17	3
57	<u>Sécurité</u> Relation citoyen-police et augmentation du nombre de policiers à pied et à vélo	16	4
5	<u>Cohabitation</u> Appuyer les initiatives de concertation	15	5
46	<u>Communautaire</u> appui au milieu communautaire (Mission et financement)	15	6
77	<u>Vélo</u> Lien piéton cycliste secteur Napoléon Parent/Langelier/Saint-Anselme	15	7
113	<u>Développement économique terrains vacants</u> Utilisation optimale des terrains vacants	15	8
76	<u>Vélo</u> Équipements liés à l'utilisation du vélo	13	9
61	<u>Transport en commun</u> Évaluation navette écologique à Saint-Roch	11	10
80	<u>Piétons</u> Fermeture temporaire de rues	11	10
25	<u>Environnement</u> Responsabilisation ramassage des ordures	10	
66	<u>Stationnement</u> Stationnement incitatif Parc-victoria (grand public)	10	
110	<u>Développement économique travailleur</u> Soutien aux organismes pour la formation et l'embauche des gens du quartier	10	
53	<u>Aménagement</u> Rue Caron	9	
87	<u>Culture</u> Promotion du quartier comme lieu culturel et touristique	9	
121	<u>Développement économique Entreprises</u> Prioriser Saint-Roch comme lieu d'accueil pour les entreprises	9	
117	<u>Développement économique Réaménagement revitalisation</u> revitalisation rue Saint-Joseph à l'ouest de Saint-Anselme	8	
86	<u>Circulation</u> Valorisation des espaces sous Dufferin-Montmorency	7	
93	<u>Culture</u> Ateliers d'artistes	7	
115	<u>Développement économique CNNTQ</u> Représentation pour cibler Saint-Roch dans le cadre du CNNTQ	7	
47	<u>Communautaire</u> services aux personnes immigrantes	6	
71	<u>Stationnement</u> Étude sur l'offre en stationnement	6	
116	<u>Développement économique CNNTQ</u> Plate-forme multimédia projets garderie et navette	5	
126	<u>Développement économique Tourisme</u> Étude tourisme offre et demande	5	
19	<u>Culture/loisirs</u> Cinéma dans Saint-Roch	4	
40	<u>Environnement</u> Intégration végétale et enfouissement partiel des fils	4	
22	<u>Culture/loisirs</u> Bonifier les équipements récréatifs des parcs	3	
97	<u>Culture</u> Grands événements qualité et spécificité	3	

99	<u>Promotion information</u> Site internet Esprit Saint-Roch	3
124	<u>Développement économique Tourisme</u> Mise en valeur du patrimoine/histoire du quartier Viva-Cité église Saint-Roch	3
50	<u>Communautaire</u> intervenant communautaire à l'arrondissement	2